



État de la recherche

La toxicomanie parmi les délinquants de sexe masculin

MOTS CLÉS : *toxicomanie, risque criminel, sévérité, traitement*

Contexte

Les problèmes de toxicomanie sont prévalents parmi les individus impliqués dans le système correctionnel. Le fait de comprendre les profils de toxicomanes des délinquants et les liens entre la toxicomanie et le crime donne des indications claires en vue de l'élaboration et de l'exécution de programmes efficaces d'intervention, ainsi que pour la surveillance et la gestion des cas.

Ce que nous avons fait

L'échantillonnage se composait de 3350 délinquants de sexe masculin qui avaient rempli le Questionnaire informatisé sur la toxicomanie (QIT) à leur admission dans un établissement fédéral entre 2002 et 2007. Nous avons examiné une gamme de variables en rapport avec les problèmes de toxicomanie et la perpétration d'infractions.

Ce que nous avons constaté – Délinquants en détention

- Près de 80 % des délinquants en détention ont un problème de toxicomanie nécessitant une intervention.
- Après évaluation, 34 % avaient besoin d'un programme de lutte contre la toxicomanie d'intensité élevée, 18 % d'un programme d'intensité modérée et 26 % d'une intervention d'intensité faible.
- Parmi les délinquants toxicomanes, quelque 66 % avaient les facultés affaiblies au moment où ils ont commis l'infraction à l'origine de la peine actuelle et 41 % affirmaient avoir eu les facultés affaiblies pendant la perpétration de tous leurs crimes passés ou presque. Si l'on considère uniquement les délinquants qui ont des problèmes graves de toxicomanie, ces taux s'élèvent à 94 % et 75 %, respectivement.
- Parmi les délinquants qui ont admis avoir eu les facultés affaiblies au moment de l'infraction à l'origine de la peine actuelle, 88 % affirmaient que la consommation de drogue les rendait plus susceptibles de commettre une infraction, 89 % qu'ils n'auraient pas commis d'infraction s'ils n'avaient pas consommé, et 66 % estimaient que la consommation de drogue les rendait plus agressifs physiquement et plus violents.
- Quelque 38 % des délinquants toxicomanes déclaraient qu'ils avaient commis l'infraction à l'origine de la peine actuelle pour soutenir leur toxicomanie. La probabilité de commettre une infraction pour soutenir la toxicomanie augmente considérablement avec la gravité de celle-ci – 78 % des délinquants ayant un problème grave de toxicomanie ont admis que l'infraction à l'origine de la peine actuelle avait été commise pour soutenir leur toxicomanie.
- Les délinquants dont la toxicomanie est la plus grave sont deux fois plus susceptibles de récidiver (38 %) que ceux dont les problèmes sont moins graves (19 %).
- Ces délinquants font face à des difficultés nombreuses et importantes qui peuvent contribuer à augmenter le risque d'activité ou d'implication criminelle – fréquentations

criminelles, problèmes conjugaux et familiaux, et problèmes d'adaptation à la vie dans la collectivité.

Ce que nous avons constaté – Délinquants dans la collectivité

- Dans la collectivité, 70 % des délinquants ont été reconnus comme ayant un problème de toxicomanie.
- 54 % des délinquants libérés avaient participé à au moins un programme de lutte contre la toxicomanie pendant leur incarcération.
- Pour ce qui est du traitement nécessaire, 26 % de ces délinquants avaient besoin de programmes d'intensité élevée, 18 % de programmes d'intensité modérée et 30 % de programmes d'intensité faible dans la collectivité.
- Les délinquants dans la collectivité qui ont les problèmes de toxicomanie les plus graves sont plus de deux fois plus susceptibles de récidiver (33 %) que ceux dont les problèmes sont moins graves (13 %).
- Dans la collectivité, ces délinquants affrontent de nombreuses difficultés qui peuvent contribuer au risque d'activité ou d'implication criminelle – fréquentations criminelles, problèmes d'emploi, problèmes conjugaux et familiaux, problèmes d'adaptation à la vie dans la collectivité.

Ce que cela signifie

Une vaste majorité de délinquants éprouvent des problèmes de toxicomanie, qu'ils soient incarcérés ou dans la collectivité. La toxicomanie est liée au risque d'activité criminelle; ce lien est plus fort chez ceux qui ont les problèmes les plus graves. Les délinquants n'ont pas tous des problèmes aussi graves les uns que les autres; il faut donc prévoir un large éventail de possibilités de traitement pour satisfaire aux besoins de tous. Les interventions et la surveillance des cas doivent traiter la gamme de facteurs qui pousse les délinquants au risque afin de maximiser leurs chances d'une réinsertion sociale réussie.

Préparé par : John Weekes, Andrea Moser, Marguerite Ternes, et Dan Kunic.

Pour nous joindre

Centre de recherche en toxicomanie
Direction de la recherche
613-838-5900
recherche.toxicomanie@csc-scc.gc.ca